



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
EURE-ET-LOIR

CC DES PORTES EURÉLIENNES  
20 AVR. 2021  
19 AVR. 2021  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
ÎLE-DE-FRANCE

Chartres, le 16 Avril 2021

Monsieur Stéphane LEMOINE  
Président de la Communauté de Communes  
des Portes Euréliennes d'Île de France  
6, Place Aristide Briand  
28230 EPERNON

Nos Réf. : TA/IB- 27/21

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 9 Avril dernier, vous soumettez à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villiers-le-Morhier.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** au projet présenté.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Michel CIBOIS



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE

CMA Eure-et-Loir

24 boulevard de la Courtille · 28000 Chartres · 02 37 91 57 00

www.cma28.fr · info.contact@cma-28.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020